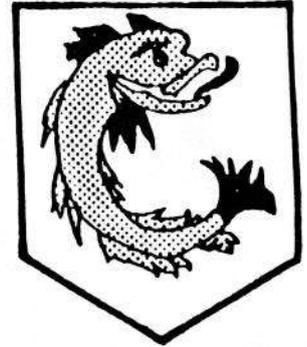
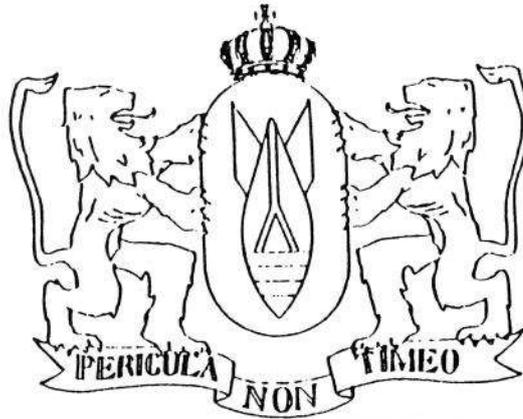


LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE



M. VAN CLEUVENBERGEN

DASET / F

Cité modèle 5005 F
1020 BRUXELLES

ASSEMBLEE GENERALE

26 MAI 1994

HEVERLEE

BUREAU DE DEPOT :
TERVUREN
1er TRIMESTRE 94
MARS 1994

REDACTEUR RESPONSABLE :
BERGES A.
LIVINGSTONELAAN 22
3080 TERVUREN

MEMBERSHIP LIST

THE UNIVERSITY OF TORONTO
1285 UNIVERSITY AVE. TORONTO, ONT. M5S 1A5



MEMBER'S NAME
ADDRESS
CITY
PROVINCE
COUNTRY



MEMBER'S NAME

NO MAIL ROOM

MEMBER'S NAME

MEMBER'S NAME
ADDRESS
CITY
PROVINCE
COUNTRY

MEMBER'S NAME
ADDRESS
CITY
PROVINCE
COUNTRY

CONTENU

1. ASSEMBLEE GENERALE 1994

- ORDRE DU JOUR
- RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1993
- DECOMPTE DE L'ANNEE 1993
- RAPPORT DES VERIFICATEURS EXERCICE 1993
- ACTIVITES DE LA FRATERNELLE EN 1993
- DIRECTIVES ADMINISTRATIVES CONCERNANT
L'ASSEMBLEE GENERALE 1994

2. MISSIONS A L'ETRANGER

3. HISTORIQUE DES SERVICES DE DEMINAGE BELGES

4. COMMUNICATIONS

- NECROLOGIE
- RAPPEL DES COTISATIONS
- VACANCES
- NAISSANCES
- DIVERS

SECRET

CONFIDENTIAL

A. S. B. L.

ASSEMBLEE GENERALE

Les membres effectifs sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra le 26 mai 1994 à 10.30 heures, dans les installations militaires du :

Service de Déminage de la Force Terrestre,
Quartier Commandant HEMPTINNE,
Hertogstraat, 300
3001 HEVERLEE.

Les membres d'honneurs, adhérents et sympathisants sont cordialement invités.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire tenue le 13 mai 1993 (voir annexe A)
2. Rapport du Conseil d'Administration relatif aux activités de la Fraternelle au cours de l'exercice 1993 (voir annexe D)
3. Exposé de la situation financière :
 - Compte-rendu des recettes et des dépenses relatives à l'exercice 1993, y compris le fonds de soutien Ernest GEORGE (voir annexe B),
 - Rapport des vérificateurs des comptes (voir annexe C),
 - Approbation des comptes,
 - Décharge à donner au Conseil d'Administration.

4. Fixation de la cotisation 1995

5. Elections statutaires

En application de l'article 21 des Statuts élection de 6 (SIX) administrateurs :

Sont sortants et rééligibles :

Mrs BERGES, EECKHOUT, LINDEN, MATTHEUS, TOUSSAINT et VAN OVERLOOP.

6. Remise de la médaille du Mérite de l'U.F.A.C. (Union des Fraternelles des Anciens Combattants)

- Médaille d'OR : Mr BERTIN
- Médaille d'ARGENT : Mrs DEMEYER, SINNAEVE, VANKEIRSBILCK
- Barrette d'ARGENT : Mr BAUDOUR
- Médaille de BRONZE : Mrs BAELDE, BORN, DANIELS, FRANSOLETT, KIEFFER, TANT, TOLLET

7. Remise de la médaille de DEMINEUR

- Mrs BURNET, DACOS, FERKET, GENENS, PONTE et VERDIN

8. Communications diverses

a. Pèlerinage à STAVELOT

Le 11 septembre 1994, la Ville de STAVELOT fêtera le cinquantième anniversaire de la libération.

L'idée est venue aux autorités de la Ville de STAVELOT et à nous-mêmes, de fusionner les deux événements le 11 septembre 1994.

Pour de plus amples détails concernant cette manifestation voir l'annexe E.

b. Souvenirs pour la salle des Traditions (objets divers, photos, documents, etc...)

x x x x x x x x x

ANNEXES

A la présente convocation sont joints les documents suivants :

Annexe A : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 13 mai 1993

Annexe B : Un exemplaire du bilan financier 1993

Annexe C : Une copie du procès-verbal de contrôle des membres vérificateurs

Annexe D : Activités de la Fraternelle en 1994

x x x x x x x x x

Les membres effectifs qui désirent présenter leur candidature pour siéger au Conseil d'Administration sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Fraternelle

Livingstonelaan, 22
3080 TERVUREN

et ce AVANT LE 01 MAI 1994.

x x x x x x x x x

Toute interpellation lors de l'Assemblée générale doit être adressée par écrit au Secrétariat de la Fraternelle et ce AVANT LE 01 MAI 1994. Cette demande devra mentionner l'objet détaillé de l'interpellation.

x x x x x x x x x

Au nom du Conseil d'Administration

A. BERGES
Secrétaire-Trésorier

A. BERTIN
Président national

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MAI 1993

Le Président ouvre la séance en demandant aux assistants une minute de recueillement en souvenir de nos membres décédés.

Dans son discours d'ouverture, le Président explique les activités du Conseil d'Administration. Il remercie tous les membres présents et particulièrement Mesdames GEORGE, SEVRIN et DAUTEL, ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

Le Président passe aux différents points de l'agenda :

1. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale précédente : pas de remarque
2. Les activités de la Fraternelle ont été expliquées par le Président dans son discours d'ouverture
3. Situation financière : acceptée, sans remarque
4. Cotisation 1994 : maintenue à 300 francs
5. Elections statutaires : pas de nouveaux candidats. Les Administrateurs démissionnaires sont réélus par applaudissement général.
6. Remise des médailles de mérite de l'U.F.A.C. et DEMINEUR aux membres mentionnés dans le bulletin du 2ème trimestre 1993.
7. Divers
Pas de questions, ni de remarques.

Le Président clôture la séance et invite tous le monde à l'apéritif.

SITUATION FINANCIERE ANNEE 1993

<u>ENTREE</u>		<u>SORTIE</u>	
INTERETS	: 65.971	REUNION C.A.	: 5.305
COTISATIONS 93	: 106.175	FRAIS BANCAIRE	: 1.014
COTISATIONS 94	: 900	FLEURS	: 6.650
MEDAILLES	: 200	BULLETIN	: 22.144
BONS DE CAISSE	: 100.000	COTISATIONS UFAC	: 33.320
ASSEMBLEE GENERALE	: 2.600	MEDAILLES	: 9.095
STAVELOT	: 1.650	DECES	: 7.000
CARTES DE VOEUX	: 1.500	TAXES INTERETS	: 8.160
		STAVELOT	: 35.218
		ASSEMBLEE GENERALE	: 22.547
		BONS DE CAISSE	: 99.745
		FONDS E. GEORGE	: 400
		COTISATION 93	: 17.350
		INTERETS	: 53
		ADMINISTRATION	: 1.119
		Ste BARBE	: 3.516
		SOLDE	: 6.360
	<hr/>		<hr/>
	278.996		278.996

SITUATION

	31.12.92	31.12.93
SNCI	3.064	14.098
GENERALE DE BANQUE	11.862	7.188
CCP	840	840
SOLDE	6.360	
	<hr/>	<hr/>
	22.126	22.126

TITRES

SNCI	400.000 à 6,2%	1.7.94
	100.000 à 5,75%	1.8.94
GENERALE DE BANQUE	100.000 à 6,8%	1.6.94
	100.000 à 6,2%	1.7.94

FONDS "E. GEORGE"

SNCI situation au 31.12.92	: 166.478
dons	31.700
	<hr/>
situation au 31.12.93	198.178
intérêts 1993	9.925
	<hr/>
	208.103

Fraternelles des Démineurs de BELGIQUE

A.S.B.L.

RAPPORT

Des membres vérificateurs à l'Assemblée générale statutaire 1994

Messieurs,

Mrs VAN CLEUVENBERGEN et NOEL, réunis sur convocation du Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la mission d'investigation et de contrôle qui nous est dévolue par les statuts.

Nous avons procédé à la vérification des comptes générateurs du passif et de l'actif et vérifié les écritures ainsi que les documents comptables de l'exercice 1993, que nous avons reconnus exacts. Par conséquent, les membres vérificateurs proposent à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés et de donner due et valable décharge aux Administrateurs

HEVERLEE, le 21 février 1994

VAN CLEUVENBERGEN C.

NOEL L.

Etaient présents : Mrs BERTIN et BERGES

ACTIVITES DE LA FRATERNELLE EN 1993

1. Réunions trimestrielles du Conseil d'Administration
(HEVERLEE - OOSTENDE - BRUXELLES)
2. Délégation avec Drapeau aux diverses manifestations
patriotiques nationales.
3. Délégation aux obsèques de Sa Majesté le Roi BAUDOUIN
4. Pèlerinage au monument national à STAVELOT et réception par les
autorités de la Ville.
5. Dépôt de fleurs aux différents monuments du déminage
6. Dépôt de fleurs par la fraternelle et la DAS au monument de
MEERDAEL à l'occasion de la fête de Ste BARBE.
7. Remise du prix GénMaj SEVRIN à un élève méritant de la Flandre
Orientale (6ème année primaire) lors d'une cérémonie
patriotique à GENT.
8. Participation à l'Assemblée générale statutaire de l'U.F.A.C.

DONNEES ADMINISTRATIVES RELATIVES A

L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 26 MAI 1994

1. Lieu : HEVERLEE (LOUVAIN)
Service de Déminage de la Force Terrestre
Quartier Commandant de HEMPTINNE
Hertogstraat, 300
3001 HEVERLEE
2. Accueil : à partir de 09.45 heures
3. Assemblée : 10.30 heures précises
4. Dîner : Buffet froid
Prix : 700 francs (apéritif, vins et café compris)
5. Inscription : auprès de votre délégué régional avec la mention
INDISPENSABLE : 26 MAI 1994 + VOTRE NOM

Date limite d'inscription

01 MAI 1994

4. Transport

- A organiser par les sections
- Transport en commun, le bus No 5 assure la liaison entre la gare de LEUVEN (LOUVAIN) et la Caserne.

5. Liste des participants

Les sections feront parvenir leur liste au secrétariat de la fraternelle **AVANT LE 10 MAI 1994**. Formalité indispensable pour l'accès au Quartier militaire.

6. Pour information, les numéros de comptes bancaires ou CCP des sections ainsi que les noms des responsables :

- NATIONAL (Tervuren) 210-0257747-70
Mr BERGES
Tf 02/7674075
- BRABANT (Tervuren) 000-0817353-31
Mr BERGES
Tf 02/7674075
- HAINAUT (Tervuren) 000-0817353-31
Mr DUBUISSON
Tf 064/451104
- FLANDRE OCCIDENTALE (Houthulst) 385-0062695-96
Mr TOUSSAINT
Tf 051/701834
- FLANDRE ORIENTALE (Gent) 000-0150164-08
Mr EECKHOUT
Tf 091/229812
- LIEGE 000-0790211-49
Mr CHOUFFART
Tf 041/751133
- KBD (DAS-Heverlee) 000-0497580-67
1Sgt MATTHIEU
016/406166

MISSIONS A L'ETRANGER

AU SERVICE DE L'O.N.U

BOSNIE (Ex-YOUGOSLAVIE)
Mission Assurer la sécurité des Troupes belges
1MdlChef LEGRAND
CplChef NYS

BARANJA (Ex-YOUGOSLAVIE)
Mission Assurer la sécurité des Troupes belges
1MdlChef VANDER BORGHT
1Mdl REAL
Cpl LHEUREUX

RWANDA
Mission Assurer la sécurité des Troupes belges
1MdlChef WILMAERS
1Sgt OMBELETS
Cpl HAENEN

CAMBODGE
Mission Former des autochtones aux techniques de déminage
Capt CARETTE
EDV DEFAYS
Adjt CABARAUX
Adjt DE RYCK

Si vous souhaitez témoigner votre sympathie aux démineurs en mission à l'étranger, veuillez adresser votre courrier (dans une double enveloppe) au Sv Déminage de la FT à HEVERLEE

HISTORIQUE DES SERVICES DE DEMINAGE BELGES

(suite)

Chapitre III. LA PERIODE 1944-1945 LE DEMINAGE EN BELGIQUE PENDANT ET DIRECTEMENT APRES LA LIBERATION. LES GRANDES UNITES DE DEMINAGE.

1. APERÇU DE LA SITUATION, AUTOMNE 1944.

a. La libération

Durant l'automne de l'année 1944 la BELGIQUE fut libéré pour la plus grande partie du territoire. Mi-septembre l'ennemi était renvoyé derrière la ligne OOSTENDE - ANTWERPEN - LEOPOLDSBURG - MAASTRICHT - MALMEDY. Mais cette année l'hiver s'annonçait très précoce et très dur provoquant ainsi des difficultés supplémentaires pour les soldats alliés. Ces par milliers qu'ils furent évacués victimes d'engelures. Les rangs alliés furent ainsi éclaircis ce qui qu'aggravait encore le manque de troupes d'infanterie. Et c'est exactement à ce moment là, le 16 décembre 1944, que les allemands lancèrent leur grande contre-offensive ce qui provoqua les très durs combats des ARDENNES.

b. La Belgique minée

Très rapidement on constata que la BELGIQUE était littéralement "minée". La Côte faisait partie du Mur de l'Atlantique qui avait été érigé pour contrer une invasion éventuelle des Alliés. Devant la Côte belge et dans les ports d'innombrables mines ancrées furent immergées. La côte était parsemée d'obstacles et d'engins explosifs de toutes sortes. Les maisons sur la digue étaient piégées au moyen d'explosifs.

A l'intérieur du pays toutes les agglomérations importantes étaient pourvues de fortifications, y compris les champs de mines, maisons et barricades piégées.

Dans le nord des provinces d'ANVERS et du LIMBOURG, où les allemands s'étaient retirés derrière le canal Albert, des mines furent placées en toute hâte et sans aucune méthode ce qui rendait la situation extrêmement dangereuse. Les tunnels en dessous de l'Escaut étaient minés de même que les quais, les écluses et les routes d'accès vers la métropole.

Après la bataille des Ardennes, cette région d'environ 5.000 Km² fut un grand champ de mines. Aussi bien l'ennemi que les Alliés avaient placé d'énorme quantité de mines, booby-traps, abandonnés des stocks de munitions et dressés des barrages routiers.

A côté de tout cela, dispersé sur tout le territoire belge on retrouvait des engins non explosés aussi bien allemands qu'alliés : bombes d'avion, grenades, obus,...

2. LE SERVICE D'ENLEVEMENT ET DE DESTRUCTION D'ENGINS EXPLOSIFS ET OBSTACLES (SEDEEO)

a. Un nouveau nom, une nouvelle organisation

Le 16 octobre 1944, le Ministre de la Défense nationale créait le service central du Génie. Dans ce service se trouvait intégré le SEDEEO.

Le SEDEEO était déjà constitué le 15 septembre 1944 à l'initiative de Monsieur DEMETS, Ministre de la Défense nationale. En réalité il s'agissait seulement de la reprise dans la nouvelle Armée belge du SEDEE existant depuis 1941. Le SEDEEO sera maintenu jusqu'en 1948 sous le statut d'Unité temporaire.

Le Colonel SEVRIN a été contacté pour organiser et prendre le commandement de la nouvelle unité de déminage.

Le SEDEEO se composait alors de :

- une direction
- un centre d'instruction
- une section provinciale par province à l'exception du Luxembourg et de la Flandre occidentale
- un centre de destruction à POELKAPELLE.

Les implantations du SEDEEO étaient les suivantes :

- direction : BRUXELLES
- section Brabant : TERVUREN
- section Anvers : ANVERS
- section Limbourg : HASSELT
- section Liège : GRIVEGNEE
- section Hainaut : MONS
- section Namur-Luxembourg : NAMUR
- section Flandre occidentale : POELKAPELLE
(à partir du 6.12.45 : BRUGES)
- section Flandre orientale : GAND

Le Colonel SEVRIN prit le Commandement effectif du SEDEEO le 19.10.44. A ce jour, le Capitaine-Commandant SAMIJN, jusqu'à ce moment Commandant du SEDEE, prit le Commandement du secteur de Flandre occidentale.

Le 27 février 1945, une seconde section fut formée pour la côte et placée sous le Commandement du Major SAMIJN fut promu au grade supérieur à cette occasion. La section de Flandre occidentale comptait maintenant trois sections.

Le 27 mars 1945, un centre d'étude, de recherche et de documentation est mis en place par la direction du SEDEEO, proposition lancée le 12 mars par la Direction.

b. Les moyens

(1) Personnel

La cinquantaine d'hommes constituant le SEDEE pendant les années d'occupation ne suffisait plus. Si la tâche pendant l'occupation n'avait pas été facile, maintenant que la ligne de front s'était déplacée en BELGIQUE, la tâche était devenue incommensurable.

Sous la direction du Colonel SEVRIN, les petites sections SEDEE existantes, se composaient d'un officier et de tout au plus de 10 hommes. Elles furent renforcées par des volontaires de guerre, avec des officiers et sous-officiers du cadre actif ainsi que du cadre de

réserve. Une section par province, donc il fallut constituer de nouvelles sections. Pour la région de la côte on prévoyait une section, par après deux sections. Au total environ 300 hommes furent mis au travail au service de déminage.

Une section SEDEEO comprenait un commandement et plusieurs équipes de déminage comprenant un caporal et quelques soldats. Quelques équipes pouvaient former une sous-section avec à la tête un sous-officier mais ce n'était pas toujours le cas.

Pour une instruction convenable des nouveaux il n'y avait pas beaucoup de temps à consacrer. Après une instruction expéditive de quelques jours, les nouveaux démineurs étaient déjà mis au travail. Ils apprendraient bien par la pratique !

(2) Le matériel

La nouvelle unité manquait de tout : outillage, moyens de transport, vêtements. Les hommes étaient mal habillés, la plupart n'avaient que de vieux overalls. Ils recevaient une nourriture insuffisante.

Le SEDEEO était complètement dépendant des services de l'approvisionnement de l'Armée belge, laquelle ne pouvait quasiment pas fournir des moyens vu que les matériels livrés par les alliés étaient prévus pour les nouvelles unités belges participants aux opérations à côté des alliés.

Néanmoins, les alliés découvrirent assez vite l'utilité du service de déminage belge dans le pays libéré, ils délivrèrent quelques matériels des plus nécessaires, par exemple 15 détecteurs de mines. Dans le courant de l'année 1945 les britanniques livreront encore 300 détecteurs.

Ces détecteurs de métaux étaient d'un grand secours, mais n'étaient pas le moyen miraculeux pour résoudre les problèmes. Travailler avec ces appareils était rendu difficile par la présence d'une végétation touffue et haute sur pied. Les mines en bois, carton, verre ou en terre cuite ne pouvaient être détectées. Celles-ci ne pouvaient être retrouvées qu'au moyen d'une sonde à main.

Au fur et à mesure qu'ils réalisaient l'utilité des unités de déminage arrivait du meilleur matériel et en plus grande quantité. A la fin de l'année 1945 on disposait de bons détecteurs de fabrication britannique, polonaise, française et belge, de camions et de voiture de reconnaissance, brouettes, palans, câbles, cordages, explosifs, de sondes courtes et longues, des clés anglaises, burins, haches, pelles, pinces, pioches, scies, tournevis etc...

(3) La mission

La mission incombant aux démineurs était immense. Avec seulement 300 hommes disponibles on ne pouvait commencer à déminer à l'aveuglette. Il fallut fixer des priorités surtout que la guerre contre l'ennemi n'était pas encore terminée. La direction du SEDEEO et le S.H.A.E.F. (Etat-major combiné des alliés) établissaient un ordre chronologique des travaux à exécuter d'après l'urgence :

- 1° Les voies de communications (les ports, principalement le port d'ANVERS, les aérodromes, les canaux, les routes et chemin de fer) afin de pouvoir approvisionner plus facilement les troupes engagées au front.
- 2° Les agglomérations, les casernes et les bâtiments que les alliés voulaient occuper.
- 3° Les terrains agricoles
- 4° Les bois et les terrains incultes.

La réalité était néanmoins tout autre. Même si la plus grande attention allait à la première priorité, les voies de communications, toutes les tâches furent attaquées simultanément. Dans les sections provinciales des équipes fixes furent formées pour s'occuper d'un seul genre de travail. La raison de cette méthode qui déviait du plan initial, provenait des appels constants et pressants des autorités civiles ainsi que des particuliers, qui arrivaient à la direction ou dans les sections provinciales. Partout on avait peur du danger invisible. Beaucoup de gens n'osaient plus mettre un pied en-dehors de chez eux, ou l'inverse, n'osaient réintégrer leur maison, avant que les démineurs ne soient passés.

3. LE TRAVAIL DU SEDEEO

a. Les bombes volantes

Les voies de communication et l'infrastructure que les alliés devaient utiliser étaient nettoyés par le SEDEEO en concertation avec le BOMB DISPOSAL britannique et américain. Le port d'ANVERS, libéré depuis octobre 1944 fut pris en main par la section d'ANVERS, aidé par des groupements de résistants et des unités du BOMB DISPOSAL. En novembre commença sur les installations portuaires les attaques allemandes au moyen de bombes volantes. Ces attaques retardèrent considérablement le travail de déminage. Entre-temps au sein du SEDEEO, on était extrêmement curieux au sujet de ces bombes volantes. On souhaitait ardemment neutraliser un engin non explosé, mais pour cela il fallait d'abord pouvoir mettre la main sur un engin intact, afin de pouvoir soumettre l'intérieur à un examen minutieux. Mais pendant les premiers mois, tous les engins V1 qui percutaient le sol, explosaient. Au sein des démineurs circulaient la rumeur comme quoi les allemands avaient mis au point un mécanisme de mise à feu infallible. Cela ne faisait qu'accroître la curiosité.

Enfin le 15 janvier 1945, à FLEMALLE HAUTE dans la province de LIEGE tomba un V1 qui n'explosa pas. La bombe était quasiment intacte. La section de LIEGE fut très rapidement sur place, avant que les américains n'arrivent, car eux aussi voulaient s'en approprier une. Le Capitaine VANDERIJDT, chef de la section de LIEGE et trois de ses hommes exécutèrent la neutralisation.

En cours de travail il se passa ceci !!!

Lors de l'extraction d'un allumeur, un mécanisme d'horlogerie se remit en marche, le tic-tac était clairement audible. La bombe était piégée ? Les quatre démineurs savaient que ce mécanisme pouvait à tout moment libérer un percuteur qui ferait sauter le tout. Un des démineurs brisa son crayon et introduisit celui-ci entre les rouages visible

par le trou central dans l'allumeur. Le mécanisme se bloqua et ils purent tranquillement enlever les quatre détonateurs de la charge explosive. La première bombe volante V1 était neutralisée et n'avait plus de secret.

b. Le déminage de la Côte

La tâche qui attendait les démineurs à la côte était vraiment affreuse. Des mines marines étaient ancrées devant la côte et dans les ports, un millier à peu près réparties en dix endroits. Des mines marines qui avaient arraché leur ancre s'échouaient sur les plages ainsi que des torpilles. La côte était parsemée d'obstacles, pourvus d'explosifs ou non. Des champs de mines antipersonnel ou antichars étaient enfouis le long de tout le littoral ainsi que dans les dunes parfois jusqu'à des kilomètres à l'intérieur du pays.

Les bunkers dans les dunes, les maisons sur la digue, les villas étaient piégées. Ouvrir une porte, une fenêtre, même déplacer un objet pouvait entraîner la mort.

Le booby-trap consistait généralement en une charge explosive et un mécanisme de mise à feu. Le mécanisme électrique ou mécanique était petit et facilement dissimulé. Il était raccordé à la charge. La charge était bien cachée et placée là où elle provoquerait le plus de dégâts.

Trois types d'allumeurs mécaniques étaient utilisés : des mécanismes à traction, à pression ou à relâchement.

Les mécanismes à traction étaient fixés aux portes et fenêtres, derrière les meubles, derrière les tiroirs ou attachés à des objets attractifs comme : des bijoux, couteaux ou armes à feu.

Les mécanismes à pression étaient placés dans des fauteuils, sous le plancher, les marches d'escalier, sous les tapis ...

Les mécanismes à relâchement de pression avaient été placés sous des objets que l'on pouvaient soulever : livres, pierres, petits meubles...

Les allumeurs électriques activaient la charge explosive dès que le circuit était fermé. A cette fin les deux points de contact étaient séparés et devaient se rejoindre lorsque la victime ouvrait ou fermait une porte, un tiroir etc...ou lorsque quelqu'un venait s'asseoir dans un fauteuil. Même l'eau, pouvait jouer le rôle d'interrupteur, en y ajoutant du sulfate de cuivre par exemple et en laissant dépasser un des deux points de contact juste au-dessus du niveau d'eau d'une chasse d'eau, tirer la chasse immergeait le contact et faisait sauter la charge.

Les bâtiments qui auraient pu servir d'état-major ou de cantonnement étaient pourvus de charges explosives pouvant atteindre la centaine de kilos. Ces charges étaient soigneusement dissimulées, le plus souvent dans les vides entre deux murs, maçonnées dans les caves et pourvues d'un mécanisme à horlogerie pouvant différer la mise à feu de quelques jours à quelques semaines.

c. Le déminage des Ardennes

Le second enfer pour le déminage a été naturellement la région des Ardennes. L'offensive VON RUNDSTEDT, dans seconde moitié du mois de décembre 44. Fin janvier la région était libérée pour la deuxième fois. A partir du 17 février les sections NAMUR-LUXEMBOURG et LIEGE renforcées pour l'occasion par du personnel du BRABANT et du HAINAUT commencèrent à nettoyer la zone à fond.

Le travail de déminage des Ardennes ne fut pas une sinécure. Contrairement à la Côte, les allemands avaient placé très peu de champs de mines avec méthode. Ils avaient par contre semé des masses d'engins un peu partout. En plus s'ajoutait des stocks de munitions et matériels divers abandonnés par les alliés qui avaient dû se retirer précipitamment au début de l'offensive des Ardennes. Partout on retrouvait des obus d'artillerie et de mortier non explosés, des bombes d'avion, des chars avec leurs munitions, des armes. Beaucoup de maisons, véhicules et objets d'équipements furent piégés par les allemands qui battaient en retraite.

A côté du travail exécuté par les sections NAMUR-LUXEMBOURG et LIEGE au profit des Armées alliées, le service de déminage fut submergé de demandes émanant des autorités communales, des fermiers et des villageois. En plus les forêts ardennaises devaient être nettoyées au plus vite afin de permettre la fourniture aux charbonnages de bois de soutènement, des billes pour le chemin de fer et des charpentes pour les nombreuses maisons détruites.

La tâche était donc énorme, mais la chance s'en est occupée. Avec le dégel, beaucoup de mines devenaient visibles. En plus, la 7ème Armée US a pu mettre la main sur un convoi allemand qui transportait des archives et une documentation complète concernant les champs de mines en EUROPE et en AFRIQUE DU NORD.

Les démineurs des sections NAMUR-LUXEMBOURG et de LIEGE se sont souvent trouvés dans des situations difficiles. Les habitants qui après l'offensive VON RUNDSTEDT, regagnaient leur maisons ou fermes démolies, ne comprenaient la situation dangereuse dans laquelle ils revenaient. Ils étaient désespérés par les dévastations qu'ils voyaient ainsi que par la vue du bétail et gibier éventrés, pattes arrachées qui parsemaient les prairies et les bois. Ils trouvaient le long des routes et chemins des engins bizarres. Les démineurs devaient convaincre ces ardennais, souvent têtus, qu'ils ne tenaient pas dans leurs mains un réchaud mais bien une mine antichar, qu'il n'y avait pas une batterie enterrée dans le bois mais des mines antipersonnel, qu'ils ne pouvaient pas utiliser des piquets d'un mètre cinquante de long pour réparer leurs clôtures parce que c'étaient des "bangalore torpedo" (charge explosive allongée destinée à faire sauter les barbelés). Ils devaient expliquer aux jeunes gens exhubérants qu'ils ne pouvaient pas jeter des grenades à main, ni jouer avec des armes antichars (panzerfaust), etc... tout était à faire.

Il ne s'agissait pas seulement de matériels de guerre reconnaissables, les allemands avaient placé des booby-traps de tout genre. C'était surtout les curieux qui en faisaient les frais. Le long des chemins, dans les champs, à l'orée des bois, se trouvaient abandonnés des appareils photographiques, des couteaux de poche, des couverts en argent, des poignards des pistolets... reliés par un fin fil à une mine antipersonnel ou à une grenade à main. Même les cadavres étaient parfois piégés. Tout venait à point pour retarder la marche en avant des alliés.

4. LES BATAILLONS DE DEMINAGE

a. La constitution

Le travail était énorme, on avait trop peu de personnel, on pensait constituer de grandes unités de déminage en mettant au travail des prisonniers de guerre. Les allemands n'avaient-ils pas fait de même en 1940 ! Les Etats alliés n'acceptèrent pas cette proposition. C'était en contradiction avec la Convention de GENEVE signée en 1929 et traitant du statut des prisonniers de guerre.

Vu l'ampleur du travail de déminage et le manque chronique de personnel, Monsieur MUNDELEER, Ministre de la Défense nationale, décida de constituer deux bataillons, chacun d'un millier d'hommes. Les deux bataillons dépendront directement du Commandement de l'Armée et donc pas du SEDEEO. La direction du SEDEEO émit des réserves principalement en ce qui concernait la qualification du personnel, l'instruction pourrait prendre beaucoup de temps.

Le Ministre de la Défense décida de rappeler sous les armes les hommes et le cadre du Génie de réserve des classes 1938 et 1939, ce qui fut fait en mars. Des violentes protestations s'élevèrent parce que beaucoup d'entre-eux avaient été prisonniers de guerre, la plupart avait charge de famille. De plus, ils étaient les seuls à être rappelés et étaient obligés d'effectuer une tâche extrêmement dangereuse.

Les soldats n'étaient pas contents en ce qui concerne la nourriture et l'équipement. Celui-ci consistait en un battle-dress de mauvaise qualité, fabriqué hâtivement au départ d'un tissu allemand qui avait été teint en kaki, un bonnet dans la même étoffe et une paire de bottines (de bonne qualité).

Enfin, il y avait une pénurie d'équipement. Plus tard l'Etat-Major allié promit la livraison de 60 camions par bataillon. En réalité chaque bataillon en reçut plus ou moins 25 dont un tiers était constamment en panne.

Suite aux protestations inattendues et massives, le Ministre de la Défense décida de ne retenir que les célibataires, les mariés sans enfant et les gradés. Les autres furent renvoyés dans leur foyer. Le résultat fut que le 1er et 2è Bataillon comptaient fin mars, respectivement 130 et 70 hommes. Très rapidement les effectifs furent complétés en lançant un appel à des volontaires et par des miliciens de la classe 42.

Malgré tous les problèmes, traitant de la nourriture, de l'habillement, de l'outillage, des transports, du carburant, fin avril 1945 deux bataillons furent constitués. Chacun comprenant environ 1.000 hommes. L'instruction militaire et technique furent dispensées en un temps record. Même dans ces conditions mauvaises ces conditions de départ ces deux Bataillons prouvèrent leur valeur.

b. Mise en oeuvre

A partir de fin avril, début mai 1945, le Premier Bataillon, une unité francophone, sous le Commandement du Major PLACET, fut mis au travail en Ardennes. La région était divisée entre le Bataillon et les sections de NAMUR-LUXEMBOURG et de LIEGE. Le bataillon oeuvra principalement dans la région de MALMEDY, MANDERFELD, VIELSALM, SAINT VITH, THOMMEN, HOGNE et BASTOGNE. En novembre 1945, lorsque l'enlèvement eut bien avancé, la 5ème Compagnie du 1er Bataillon de déminage fut envoyé au nord de la province d'ANVERS.

Le 2ème Bataillon, néerlandophone, sous le Commandement du Major SAMIJN fut mis à pied d'oeuvre à la Côte. Chaque Cie recevait un secteur, alors que les vétérans des deux sections SEDEEO de la Côte, se voyaient attribuer les travaux spéciaux, comme le nettoyage des maisons, bunkers, la neutralisation des mines marines et bombes d'avion. Un détachement du 2ème Bataillon, composé d'un officier, de quelques sous-officiers et de soldats démineurs fut envoyé au PAYS-BAS afin de suivre auprès de la Marine néerlandaise un cours de plongeur-démineur.

Le SEDEEO d'ANVERS fut renforcé par quelques éléments du Bataillon,. Le travail autour du port ne put commencer qu'à partir de la fin mars, lorsque les attaques de V1 et V2 eurent cessé. Le renfort était le bienvenu, l'énormité de la tâche était considérable. Les quais et les installations portuaires étaient minés, dans les écluses se trouvaient également des mines.

Rien que sur la rive gauche de l'ESCAUT il fut neutralisé ou détruit 6.000 mines antichars et antipersonnel, dont un tiers étaient piégées. 8.000 mines furent retrouvées près de l'écluse du KRUISSHANS.

La 2ème Compagnie du 2ème Bataillon reçut l'ordre le 3 décembre 1945 de commencer la destruction des munitions toxiques datant de la Première Guerre mondiale. Les obus provenaient du dépôt de POELKAPELLE et étaient détruits sous eau près de l'embouchure du ZWIN.

c. Les prisonniers de guerre

En août 1945, trois mois après la capitulation du 3è REICH, les services de déminage belges furent renforcés à WENDUINE par deux bataillons composés de prisonniers de guerre allemands. Deux compagnies vinrent se joindre aux belges à KALMHOUT.

Le Général SEVRIN, commandant le SEDEEO jusqu'en novembre 1946, écrivit l'anecdote suivante concernant les prisonniers,

"Au début de leur mise au travail, certains prisonniers allemands n'étaient pas experts dans l'art de manier des engins. Et l'on vit se dérouler la scène suivante : un allemand vient de mettre à jour une mine, l'observe avec circonspection, y porte la main et la retire aussitôt, bref ne sait pas très bien comment s'y prendre, tout cela sous l'oeil narquois d'un de nos démineur chargé de la surveillance. Le manège perdure ce qui a don d'agacer notre homme, qui lassé de voir ce "pâtissier" tripoter l'engin aussi maladroitement, le tire en arrière et lui dit : "prend mon fusil et regarde comment il faut faire". C'est ainsi que l'on pu voir un démineur belge, neutraliser une mine allemande, gardé par un prisonnier allemand peu rassuré et armé d'un fusil.

5. RESULTATS ET PERTES

Le travail de déminage avançait vite, spécialement après la constitution des Bataillons de déminage. Ce qui au départ avait semblé être le travail le plus périlleux, le déminage de la Côte, l'avait moins été que prévu. La raison était que les défenses bien que truffées de mines avaient été exécutées suivant un plan bien précis. Les mines n'étaient pas posées à l'aveuglette comme ce fut le cas en Ardennes. La tâche la plus dangereuse fut le nettoyage des maisons piégées. Le travail à la Côte progressa si rapidement que par rapport avec les pays voisins, la Côte belge connut une saison balnéaire pleine de succès et ce pendant les vacances d'été de 1945.

Au cours des trois derniers mois de 1944, 754 tonnes de munitions furent rassemblées. Les pertes humaines se chiffrent à 3 morts et 6 blessés.

En 1945, 16.728 tonnes furent ramassées, 10.929 tonnes furent détruites, 2.526 maisons furent dépiégées. Le tribut humain payé fut beaucoup plus lourd : 60 morts et 143 blessés graves.

NECROLOGIE

Nous ont quitté :

Section BRABANT : Mr JADOUL Fr.

Section HAINAUT : Mr GILLES
Mr DESCAMPS L.

Section FLANDRE OCCIDENTALE : Mme DESPIERRE-VANGHELUWE
Mr HERNAY
Mr COPAY
Mr LEBACQ
Mr COLPAERT

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

x x x x x x x x x

Remerciements adressés à la FRATERNELLE par

Sa Majesté la Reine FABIOLA

Avec mes remerciements
pour votre intense communion
à ma espérance
et à mes sentiments profonds
de gratitude
pour le don de l'amour
qui est éternel.

Fabiola
1993



DIVERS

MARIAGES

Dans le courant du premier trimestre, ont contracté mariage :

HAENEN, REAL et VANDER BORGHT

félicitations aux jeunes mariés.

x x x x x x x x x

NAISSANCES

Au mois de février, une petite CAROLINE est née dans la famille HENRY

Au mois de mars, un petit ARNO est né dans la famille WUYTS

félicitations aux heureux parents.

x x x x x x x x x

ORGANISATION D'UN VOYAGE

8 jours en AUTRICHE - TIROL - NIEDERAU

du 17 juillet au 24 juillet 1994

Hôtel 3 ***

Pension complète + toutes les excursions comprises

Pour la somme de 18.450 francs

Pour renseignements et inscriptions s'adresser

à P. TOUSSAINT

Kasteeldreef, 2

8650 HOUTHULST

Tf 051/701834

x x x x x x x x x

RAPPEL DU TRESORIER NATIONAL

A l'attention des retardataires.

N'avez-vous pas oublié de verser votre cotisation 1994 !

300 francs à verser au compte de votre section.

x x x x x x x x x